



# Le Grain de Sel

N° 28 - JUILLET 2010

## Editorial

La saison de l'été est déjà bien entamée. Cette période de l'année est pour beaucoup associée aux vacances, au soleil, aux voyages, ou tout simplement au besoin de souffler.

Ceux qui sont concernés plus particulièrement par des soucis professionnels, financiers ou plus globalement par la pauvreté ou la précarité (et ils sont de plus en plus nombreux !), ont bien besoin de se ressourcer.

Mais attention, notre baisse de vigilance en cette saison a souvent été utilisée malhonnêtement par le passé pour faire voter des lois ou des réformes impopulaires qu'une majorité de citoyens refuseraient si on les consultait. Or l'implication directe des citoyens est très peu utilisée dans notre pays, à tous les niveaux, de la commune à l'Etat. La démocratie participative directe est sans doute plus facile à mettre en oeuvre dans une collectivité de petite taille que dans une grosse. Pour ces dernières elle devient alors indirecte, par l'intermédiaire de délégués.

En matière politique, la parole n'est donnée aux citoyens que pour les élections du conseil municipal, du conseil général, du conseil régional, des députés, du président de la république et des députés européens. Pour tous les autres organismes, comme le sénat, les syndicats et les communautés de communes, le citoyen est représenté par des délégués. Il ne se retrouve plus dans les diverses compétences déléguées. Même le Président de la République s'y perd. Il parle de « mille feuilles administratif » et voudrait le réduire..... peut-être pour mieux le contrôler !

On peut comprendre qu'il faille simplifier pour rationaliser. Par exemple une

## SOMMAIRE

Editorial.....p. 1	Commission énergies renouvelables ...p. 8
Dossier du mois : la démocratie active, rencontre avec le Maire de Tordères ..p. 2	Ca va mieux en le disant.....p. 9
Eau : Danielle Mitterrand en Vallespir ..p. 3	- Le Billet de la Josée.....p. 9
Débat sur le lycée.....p. 5	- Xipots .....p. 10
Chronique historique.....p. 6	<b>Site internet :</b> <a href="http://citoyensdeceret.asso-web.com">http://citoyensdeceret.asso-web.com</a>

commune peut, pour un même objectif, demander une subvention à la fois au Département, à la Région, à l'Etat et à l'Europe. Tout cela a un coût en temps, en argent et en énergie !

En fait, cette complexité administrative profite à ceux qui sont les plus armés pour affronter la vie, aux plus malins ou aux plus aisés qui peuvent s'appuyer sur des conseillers en tous genres.

La consultation indirecte des citoyens par l'intermédiaire de délégués ou de négociateurs n'est souvent qu'un simulacre de participation positive. Tout est prévu par avance: les seuils, les limites, la méthode, le calendrier....En pratique, le citoyen n'est pas impliqué dans les prises de décisions. En ce qui concerne l'Etat, la réforme des retraites en est un triste exemple.

Subir les événements entre deux élections n'est pas une fatalité. Chacun peut donner son avis, faire des propositions, garder du lien social au sein d'associations, comme la nôtre, qui mettent en application la démocratie participative.

Nous espérons tous des lendemains meilleurs, alors profitez bien de l'été présent pour préparer ces lendemains.

Gilles VALENTIN

# **LA DÉMOCRATIE ACTIVE**

## *Entretien avec Maya Lesné, maire de Tordères*

Maya Lesné a été élue lors des dernières élections municipales. Elle décrit son parcours très modestement, comme si les circonstances la poussaient continuellement à avancer. Tout semble imposé au fil des actions auxquelles il lui faut faire face. La démarche essentielle étant la participation de tout le village à la vie de la commune, y compris celle des enfants qui représentent, dit-elle, « un quart de la population ».

### **1) L'élection**

Il était une fois des villageois actifs qui organisaient fréquemment des fêtes dans le village de Tordères, petit village des Aspres ayant une population « mélangée » entre autochtones et nouveaux arrivants, qui compte 178 habitants.

Les dernières élections municipales se profilent. Le maire sortant ne se représente pas. « **Il a laissé une mairie propre au niveau finances** ». Le groupe de villageois (une vingtaine) forme une liste. On réfléchit, on discute, on propose : les réunions de préparation sont ouvertes à tout le village. Maya Lesné pense que tout est parti de là. Tout le monde a pris l'habitude de parler ensemble.

Au final, il faut une liste de 11 et surtout une tête de liste. Elle est choisie ou plutôt déléguée. Trois points de départ leur semblent essentiels :

- **GARDER L'ÉCOLE**, quelque soit le budget, car cette classe de CM1-CM2 (formant un RPI-Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Llauro, Montaurial et Caixas) est « **le poumon du village** ».

- **CONSERVER LES EMPLOIS MUNICIPAUX** : un à plein temps, un à mi-temps. « **C'est essentiel pour la commune et le lien social. L'employé à plein-temps est la voix du village. Vivre une journée avec l'employé municipal donne la mesure de son travail. C'est une relation essentielle, avec de l'entraide de part et d'autre.**

Par ailleurs, 80 % du travail municipal, c'est la secrétaire à mi-temps qui l'assume. C'est elle qui a appris à l'équipe à faire un budget. Il y a une relation de confiance entre les municipaux et les employés. »

- **GARDER AU VILLAGE SA RURALITÉ** : « **La grosse problématique, ce sont les incendies. Le village est soumis à la sécheresse et au manque d'eau. Il se posait une question essentielle : quel est le devenir de l'agriculture dans ce village ?** ». Il était nécessaire

de garder à Tordères son esprit communautaire car ses habitants ont l'habitude de se battre et c'est vital pour ce village.

La liste est élue, à une grande majorité. « **Dès le lendemain, nous sommes allés trouver les membres de la liste adverse. Nous leur avons dit que nous avions besoin aussi de leurs idées.** »

### **2) Les commissions**

« **C'était obligatoire de créer des commissions. Nous en avons créé quatre : la commission travaux ; la commission agro-environnement ; la commission sociale ; la commission finances. Les deux premières ont beaucoup de succès** ». Elle nous dit avec un demi-sourire : « **La commission finances, malheureusement...** ».

« **C'est un système de mixité entre les élus et les habitants. Déjà, durant la campagne électorale, il y avait eu beaucoup de débats. Les commissions en ont été le prolongement. Les moins de 18 ans doivent être aussi entendus. Les enfants sont présents dans les commissions et ont droit au vote. Ce n'est pas toujours facile à faire admettre mais je ne désirais pas créer un conseil municipal « jeunes », qui me semblait factice.** »

Les jeunes viennent surtout aux commissions pour l'agro-environnement et pour l'organisation des fêtes. L'idée du maire : on fonctionne avec tout le monde ou personne.

Le journal de la commune paraît tous les deux mois, un journal de 20 à 25 pages.

### **3) Les combats**

Premier combat : les éoliennes.

Il y a eu un grand débat sur les éoliennes : au moins 5 réunions, animées par des experts. A la fin, il a fallu trancher. Le village était contre. Maya Lesné a gagné ce combat en intercommunalité (21 maires). Elle est partie toute seule et ils se sont retrouvés à 16 en regroupant les petits villages. Mais, dit-elle « **C'est tout le village qui m'a portée. Ils sont la population mais ils ne peuvent se mettre à ma place. Le maire, seul représentant, acquiert un savoir. Il doit le transmettre à ses adjoints et au-delà, à la population, puis aux enfants avec un langage adapté. Cette transmission est extrêmement complexe, avec parfois le sentiment de la subjectivité.** »

Deuxième combat : le PPRIF (Plan Prévention des Risques Incendies Forêts)

Le PPRIF demande une réflexion massive des Aspres et, à Tordères, il y a eu de vrais débats, y compris avec les enfants. Une réflexion entre les « petites municipalités » a également été productive. Un collectif s'est créé. De 8 élus, il est passé à 25 élus. « **Le partage est ce qui compte le plus au monde** ».

Troisième combat : la CLE (Commission Locale de l'Eau)

L'Europe impose une réflexion sur l'eau. La CLE apporte une réflexion sur la qualité et la quantité. Une nappe datant de la fin du tertiaire qui fait environ 380km<sup>2</sup> et qui n'avait pas bougé depuis des siècles, a baissé ces dix dernières années, ce qui est inquiétant. Là encore, la discussion a été forte avec les habitants. Maya Lesné regrette le côté « bétonneur » de certains élus. Et sur ce sujet, dit-elle « **Il n'y a ni gauche, ni droite.** »

La commune de Tordères appartient également à la Communauté de Communes des Aspres et elle adhère au SCOT (Schéma de cohésion territoriale). Se pose alors la question : « **Comment un petit maire peut-il transmettre un enjeu ultra-local en enjeu départemental ? Ce qui se passe dans une ville est important car cela a des influences sur les petits villages. La politique est passionnante : on rencontre des promoteurs, des intérêts d'élus qui sous-tendent les tractations. Comment transmettre cela ? Car il y a aussi une obligation de travailler avec les pairs, y compris de porter leur parole.** »

Au sujet de l'urbanisme, elle nous dit : « **La terre agricole est moins chère. Beaucoup achètent dans l'espoir de construire. Comment déterminer en tant que maire celui qui dit vrai ?** »

Les affaires sociales aussi elle les trouve difficiles à

gérer. « **Le maire reste le premier magistrat. J'entre parfois dans l'intimité des gens. Et c'est une chose qui ne peut être partagée. Je me pose parfois la question : ai-je été juste ?** ». Ce qui est positif : la solidarité dans les coups durs. Son plus grand soutien : ce sont les enfants.

Pour terminer elle nous dit : « **L'instauration de la démocratie peut se faire aussi avec les autres maires, sur le petit quotidien comme sur les grands projets, mais c'est une volonté de travail.** »

Elle dit aussi : « **On est de Tordères quelque soit le temps que l'on a passé ici. Il n'y a pas d'étrangers ou bien nous sommes tous des étrangers.** » Elle demande aux habitants d'être présents. Elle les rappelle à l'ordre s'ils ne participent pas (fêtes, commémorations, commissions). « **Les commissions tournent mais pas encore suffisamment. La démocratie participative, c'est un outil formidable mais c'est long et lourd, très difficile à mettre en œuvre. Il faut un investissement personnel. On n'est plus habitué à ça dans notre société. C'est un bien commun à faire découvrir. Ça peut être du bonheur mais par quels moments de solitude on peut passer.... On doit se mettre dans les habits de tout le monde...** »

Nous quittons Maya Lesné. L'employé municipal l'attend. Elle doit aussi transmettre des documents aux enfants avant qu'ils ne quittent l'école. Nous regardons Tordères d'un œil nouveau et avec un sentiment d'espoir pour les années futures. Ce qui se vit ici, c'est tout simple, et c'est une autre vie. C'est surtout l'idée qu'il faut d'abord commencer et ne pas s'arrêter devant les difficultés. Le jeu en vaut la chandelle.

*Propos recueillis par Chantal Décosse*



## **EAU**

# *Danielle MITTERRAND en Vallespir dit non à la marchandisation de l'eau !*

En avril dernier, répondant à notre invitation, l'association des Usagers de l'Eau de la Vallée du Tech a accueilli Madame Danielle MITTERRAND durant les deux journées des 7 et 8 avril, suivant en cela un programme particulièrement dense.

Danielle MITTERRAND, mène depuis plusieurs années sans relâche au sein de la Fondation FRANCE – LIBERTES qu'elle préside, une action nationale et

internationale afin que l'eau soit reconnue comme étant un Bien Commun de l'Humanité. Chacun peut devenir « Porteur d'eau » en faisant sienne la « Charte des Porteurs d'eau » diffusée par la Fondation. Le message est simple et se fonde sur trois principes :

1- *L'eau n'est pas une marchandise, l'eau est un bien commun non seulement pour l'humanité mais aussi pour le vivant.*

2- *Afin de garantir pour les générations futures, nous avons le devoir de restituer l'eau à la nature dans sa pureté d'origine.*

3- *L'accès à l'eau est un droit humain fondamental qui ne peut être garanti que par une gestion publique, démocratique et transparente, inscrite dans la loi. (1)*

Il est évident que la venue de Danielle MITTERRAND doit être interprétée comme une reconnaissance de notre action citoyenne pour une cause d'intérêt général majeure engagée depuis plus de cinq ans : la gestion de notre ressource locale en eau. La venue de Danielle MITTERRAND fut aussi l'organisation d'un temps fort avec la signature d'une convention de partenariat avec notre association pour la création de classes d'eau scolaires. A cet effet, nous avons retenu deux contextes de milieux naturels contrastés et deux cadres pédagogiques différents: une école rurale et un lycée.

La lutte conduite par notre association a produit au fil du temps une prise de conscience au delà du Vallespir, notamment dans les Aspres à l'initiative d'Alphonse Puig, maire de Ste Colombe, Vice – Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable qui compte 19 communes et de Maya Lesné, mairesse de Tordères, déléguée suppléante aux nappes du Roussillon. Tous deux travaillant ardemment à la préparation du retour en régie publique à l'achèvement du contrat en cours qui arrivera à son terme en 2014.

Le programme de ces deux journées a donc débuté à Tordères avec une rencontre des classes scolaires de l'école primaire de la commune sous la direction de Joëlle Dopler qui avait déjà engagé un travail de sensibilisation des enfants sur la question de l'eau. Les écoles de Tordères, Oms, Llauro et St Marsal se sont tout de suite déclarées intéressées pour engager avec notre association et la Fondation un projet pédagogique sur l'eau. A Tordères, une étroite relation lie la commune et son école, notamment autour de l'eau qui a toujours été, dans les Aspres un souci majeur.

Après la rencontre entre les élèves et Madame MITTERRAND, manquant un peu d'intimité sous le feu des photographes et en présence de la télévision régionale, la commune de Tordères organisa un apéritif citoyen dans l'Eglise du village ! Obligation fut de se replier dans l' Eglise communale , la météo ne permettant pas la tenue de ce moment convivial sur la Plaça Major initialement prévu et la petite commune ne possédant pas de salle commune suffisamment vaste pour une foule composée des habitants, des enfants, des élus du canton présents en nombre et de membres et amis de l'association. A noter en passant que huit parmi les élus présents signèrent la charte des porteurs

d'eau présentée par Danielle MITTERRAND lors de son allocution.

En début de soirée, fut partagé un repas au Centre d'Aide par le Travail de l'institut médico – pédagogique de Tordères. Repas délicieux réalisé par les pensionnaires du centre. S'en est suivi le débat public prévu à Amélie les Bains. Danielle MITTERRAND, lors de ce débat nous ramènera sans cesse à l'essentiel : la vie, son sens, la lutte pour le droit, pour tout être humain, à l'accès gratuit à ce bien commun pour une quantité lui permettant de vivre dignement : « *Les usagers de l'eau que nous sommes sont tellement conditionnés par leurs habitudes consuméristes qu'ils croient que l'eau appartient à celui qui la vend, puis à celui qui l'achète* »

Adrienne Cazeilles, écrivain et mémoire vivante des Aspres nommée récemment chevalier des Arts et Lettres, avait écrit un texte tout spécialement pour cette soirée ; texte qui recueillera une forte ovation. Le lendemain matin, rendez-vous avait été pris avec deux classes de seconde du lycée de Céret dont le thème de l'eau était inscrit au programme scolaire. Là aussi, un travail en amont avait été engagé avec les enseignants, notamment Madame Florence Gripon professeur de géographie et le Centre de Documentation et d'Information du lycée.

Le programme de ces deux journées s'est achevé par une conférence de presse en présence de plusieurs représentants d'associations d'usagers de l'eau du Languedoc Roussillon profitant de la venue de Danielle MITTERRAND pour annoncer la création d'une association de coordination se donnant pour vocation la fédération de l'ensemble des associations d'usagers de l'eau du bassin Rhône – Méditerranée correspondant au bassin de l'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse auquel nous appartenons.

Ces deux journées furent un succès plein et entier. L'intérêt porté par la jeunesse à cette problématique nous a conforté dans l'orientation que nous avons engagé afin d'inscrire dans la durée un projet pédagogique participant à la construction de la mutation nécessaire des comportements citoyens et des changements de politique de gestion de l'eau dans notre vallée et notre département notamment. Comme nous l'avons annoncé dans notre bulletin d'information paru fin mars, nous voulons axer notre action sur l'éducation de la jeunesse mais aussi de l'ensemble des citoyens y compris les élus au travers de notre université populaire itinérante de l'eau.

La dégradation des Services publics de distribution de l'eau potable et de l'assainissement est une évidence. La vallée du Tech avec la gestion conduite par le S.I.A.E.P. d'Arles sur Tech en est l'illustration.

Le S.I.V.U du Tech semble en sommeil depuis de longs mois. L'objectif d'atteindre le bon état écologique en 2015 dans la vallée du Tech ne le sera pas et cette perspective semble trop vite acceptée avec fatalisme ou méconnaissance des enjeux. Ailleurs on continue de puiser allégrement dans les nappes profondes du pliocène qui ont mis des milliers d'années à se constituer entraînant une poussée sous - marine et une salinisation de la ressource.

Face à ces maux et à la prospective des besoins à venir, les politiques, dans leur immense majorité, ont décidé d'opter pour une solution de facilité avec le projet Aqua Domitia. Le projet Aqua Domitia vise à détourner une part des eaux du Rhône jusqu' à Perpignan d'ici à 2015, projet porté par notre Région Languedoc Roussillon et réactivité tout récemment.

Renoncer à une politique de développement local durable serait catastrophique pour notre territoire. Que l'on ne nous raconte pas que la venue de l'eau du Rhône, entre les mains des consortiums privés de l'eau, ne se fera pas au détriment d'une politique locale de gestion de l'eau. C'est une évidence ! Tout cela ne sert que les intérêts de court d'une politique économique fondée sur le foncier.

Nous devons préserver la gestion de notre eau par bassins versants. Nous devons entrer en compétence pour gérer nous - mêmes notre eau localement afin de garantir ce bien commun à nos enfants et aux générations à venir. Nous devons préserver le patrimoine des

canaux d'arrosage qui nourrissent nos paysages et qui devra irriguer l'agriculture paysanne de demain dont nous aurons un besoin croissant. Cette situation n'est pas inéluctable. Une autre politique est possible. Elle repose sur une prise de conscience des conséquences que cela implique par le plus grand nombre des citoyens qui habitent ces territoires.

Les citoyens, en nombre, qui partagent notre analyse et notre préoccupation ne doivent pas se contenter de nous faire confiance, de déléguer leur pouvoir d'agir en quelque sorte. Car il n'y a pas de hasard. Si les situations n'évoluent pas dans le sens que nous désirons c'est bien parce que les citoyens n'ont pas mesuré à quel point l'eau était l'affaire de tous. Il n'y a pas de rivière sans petits ruisseaux : nous avons besoin de l'apport de chacun d'entre vous : votre soutien nous est nécessaire ! Votre participation même modeste nous est indispensable ! Votre avis nous importe énormément !

Il donne sens à notre action associative pour le bien commun (2)

**Pour l'association : Le Porte - Parole :  
Dominique Bonnard**

- (1) Nous vous invitons à consulter le site [www.france-libertes.fr](http://www.france-libertes.fr) pour plus d'informations et signer l'appel « Tous porteurs d'eau »
- (2) Nous vous invitons à consulter le site de notre association : <http://association-usagers-eau-vallee-du-tech.org>



## **DÉBAT SUR LA CRÉATION DU LYCÉE D'ARGELÈS :** *le symptôme d'une dérive*

La polémique sur la création du lycée Emile Combes d'Argeles a connu une nouvelle vigueur ces dernières semaines, le Rectorat ne faisant plus mystère de son intention de donner son aval à l'ouverture de ce nouveau lycée, après plusieurs années d'intense lobbying des élus de la Côte Vermeille (lobbying qui avait trouvé un nouvel écho avec le changement de majorité régionale en 2004).

A Céret, l'inquiétude grandit et les acteurs de la communauté éducative se mobilisent contre ce qu'ils décrivent comme une vraie menace pour la pérennité du lycée Dédodat de Séverac. Le maire s'est ainsi associé à une réunion publique où il a désigné le projet de lycée d'Argeles de la manière forte : « un cancer pour Céret », rompant ainsi avec le discours tout en rondeurs qu'on lui connaît habituellement.

Mais quelle est la réalité de cette menace et comment appréhender la création de ce nouveau lycée à Argeles ? Nous vous proposons ici quelques éléments de réponse, forcément subjectifs, sur un dossier qui soulève bien des passions et qui reflète à bien des égards la vision (ou plutôt le manque de vision) que nos élus ont de leur territoire.

Le premier constat que l'on ne peut s'empêcher de faire sur cette épineuse question est que **la création d'un nouveau lycée à Argeles est incontestablement légitime** pour les élèves et les familles de la côte Vermeille : les conditions de vie des jeunes de Cerbère et de Banyuls, qui sont astreints tous les jours à de très longs trajets en bus, ne sauraient être ignorées. De même, la forte expansion démographique des deux cantons côtiers (Argeles et Collioure) est un élément à prendre en compte.

Autre constat, mais pas le moindre : **la création d'un nouveau lycée à Argeles aura nécessairement un impact sur le lycée de Céret** car elle contribuera à tarir en partie son bassin de recrutement et donc à diminuer le nombre d'élèves accueillis. Toutefois, la situation actuelle est sans ambiguïté : la Région a investi 10 millions d'euros pour rénover le lycée de Céret, ce qui semble un signe politique clair en faveur de son maintien.

A partir de ces éléments, que faire ? Deux options s'offrent à nous :

**Première option :** Mener une lutte frontale contre la création de ce lycée, en invoquant une bataille de l'arrière-pays contre la côte. Autant le dire clairement : ce combat est perdu d'avance et ceux qui le mènent, avec des arguments parfois légers ou démagogiques, rencontreront peut être une gloire de circonstance en surfant sur l'inquiétude ambiante, mais à moyen terme, ils contribueront un peu plus au déclin du lycée de Céret.

**Deuxième option :** S'appuyer sur les inquiétudes légitimes des acteurs de la communauté éducative du Vallespir pour construire un projet de consolidation du lycée de Céret, en réclamant au Rectorat et à la Région l'ouverture d'une véritable table-ronde sur l'offre de formation dans le sud du département et sur les complémentarités Céret / Argeles / Perpignan. En d'autres termes, sortir des postures incantatoires et se remonter les manches pour poser un diagnostic partagé de la situation de l'enseignement secondaire en Vallespir et en Albères / Côte Vermeille et sortir par le haut de la situation actuelle en développant une offre de formation

post-bac à Céret ou encore en renforçant certaines spécificités : classes bilingues, coopération transfrontalière, etc.

Bien entendu, cette option représente un choix difficile car elle implique des concessions, un long travail de mobilisation des acteurs concernés, de négociation, d'analyse partagée et de créativité. Mais c'est le seul choix qui vaille dans un environnement marqué par la mobilité grandissante des élèves et de leurs parents, et par la concurrence qui existe de fait entre établissements, au regard de la qualité de leur offre de formation, des conditions de travail, des innovations pédagogiques proposées, etc.

*La mentalité de la « forteresse assiégée » que notre premier édile aime à entretenir est une impasse. Pour l'avenir de Céret comme pour l'avenir de son lycée, il est grand temps de changer de braquet : ouvrir la ville sur son territoire environnant, penser complémentarités plutôt que concurrence, se donner les moyens de rendre Céret plus attractive par une politique globale et une véritable ambition en matière de développement économique, de logement, de culture, en s'appuyant sur les formidables outils de développement que sont la communauté de communes et le Pays.*

*NB : Cet article est une première contribution au débat. Il sera complété d'investigations plus approfondies dans les prochains numéros.*

**Domitien Détrie**



## **CHRONIQUE HISTORIQUE**

### *Il y a bien longtemps ...*

#### **Le Paléolithique ancien (entre 1 million et 100 mille ans av J-C).**

On retrouve des traces de la présence humaine sur les terrasses alluviales des trois fleuves du département des Pyrénées Orientales: le Tech, la Têt, l'Agly, dès le paléolithique inférieur, âge de la pierre taillée. L'homme est alors un prédateur qui chasse, cueille et pêche. Les outils sont rudimentaires, destinés surtout au dépeçage des animaux abattus et au travail du bois. Les plus connus sont: les **bifaces**, des galets entièrement taillés sur les deux faces, en forme d'amande, de limande ou parfois triangulaires.

Le plus connu des sites est la Caune de l'Arago à Tautavel occupé il y a 450000 ans.

Pendant cette période, le climat est froid, coupé de périodes humides. La faune est abondante et variée:

- des carnivores: loup, renard, ours, lynx...
- des herbivores: rène, daim, cerf, auroch, mouflons, chamois, éléphant antique, rhinocéros, lapin, castor...
- des oiseaux: pigeon, aigle, gypaète, perdrix, chocard, canard...

- des rongeurs: hamster, campagnol, mulot...

Les hommes vivaient en groupe structuré. Des chasses s'organisaient sous forme de battues; l'arme était les pieux de bois.

Vers – 450000 ans la domestication du feu par Homo Erectus marque un tournant : l'être humain se distingue alors des autres espèces animales

### **Le Paléolithique moyen (100000 à 35000 ans av J-C)**

Le climat reste très froid avec des périodes glaciaires. C'est le temps des mammouths et des rhinocéros laineux. Le mode de vie reste le même, mais l'homme manifeste des préoccupations religieuses: il enterre ses morts.

La technique de la taille de la pierre progresse par l'industrie des éclats. La forme et la dimension des éclats sont préparées en fonction de l'outil: racloir, pointe, grattoir, burin...

En Roussillon les principaux sites sont à l'Espira de l'Agly, à Corneilla de Confent, à Corbère les Cabanes.

### **Le Paléolithique supérieur (35000 à 9000 ans av J-C)**

L'homme moderne, homo sapiens sapiens, apparaît, représenté par le type humain de Cro-Magnon.

Il découvre l'art: art pariétal et art mobilier, essentiellement animalier ; le travail de l'ivoire, de l'os, du bois de rène se développe et permet de fabriquer des poinçons, des sagaies, des harpons, des aiguilles...

Le mésolithique (9000 à 5500 ans av J-C)

On désigne ainsi un ensemble des cultures débutant à la fin de la dernière glaciation. La fonte des glaciers, la remontée de niveau de la mer , le remplacement de la steppe froide par la forêt de feuillus , la disparition du bison et du renne modifie le milieu naturel.

L'outillage évolue en se miniaturisant : nombreuses pièces en silex de petite taille. L'arc avec flèche est couramment utilisé

### **Le Néolithique (âge de la pierre polie, 5500 à 2200 ans av J-C)**

C'est une étape décisive dans l'histoire de l'humanité.

Un climat plus chaud et humide permet une mutation de l'économie de prédation à une économie de production.

De nouveaux modes de subsistance basés sur la domestication des animaux (moutons, chèvres, bœufs et porcs) et la culture des céréales (blé et orge) et des légumineuses (pois et lentilles) se substituent à la

chasse, à la pêche et à la cueillette. Sont solidaires de cette première agriculture des technologies nouvelles comme les polissages de la pierre et la fabrication de la céramique. Ces apports originaires du Proche-Orient, sont arrivés en Roussillon par contact de proche en proche, les populations autochtones assimilant les nouvelles techniques progressivement.

Au cours de cette période, les structures sociales changent elles aussi : au petit groupe nomade se déplaçant sur de vastes territoires succèdent des communautés villageoises sédentarisées.

Citons le groupe culturel de **Montbolo** (4 mille à 3 mille 500 ans avant J-C) sédentarisé à la Balma de Montbolo, grotte creusée dans une barre calcaire surplombant un ravin. Ce gisement a fourni de nombreux vestiges dont des fragments de céramique ayant appartenus à plus de 200 vases.

### **Le Mégalithisme,**

Vers le milieu du 3<sup>e</sup> millénaire apparaît l'architecture mégalithique. On compte dans le département des P.O une centaine de dolmens (monuments funéraires) et une 1/2 douzaine de menhirs (blocs de pierre verticalement dans le sol).

Dans les environs de Céret, citons le dolmen à couloir de l'Oratoire de St Marsal, le dolmen de la Balma del Moro à la Roque des Albères, le dolmen de la Gaixa de Rotllan à Arles sur Tech, le dolmen de la Ciureda à Maureillas.

### **Les âges des métaux**

#### **L'âge du cuivre (2200 à 1800 ans av J-C)**

Les premiers outils en cuivre apparaissent : alènes, bipointes, poignards, haches. Dans les P.O les objets en céramique sont ornés de motifs en forme de lignes circulaires, d'échelle , de damiers ; c'est le style dit « pyrénéen ». Les sépultures collectives sont très nombreuses avec un mobilier funéraire très varié.

#### **L'âge de bronze (de 1800 à 1200 ans av J-C)**

Un progrès technique apparaît : le cuivre mêlé à l'étain donne un alliage, le bronze , plus robuste et de plus basse température de fusion . Ce sera le nouveau métal utilisé pour la fabrication des outils.

A la fin de cette période on commence à utiliser le cheval comme bête de trait.

Les échanges commerciaux s'intensifient ; les grottes sont moins fréquentées ; le rituel funéraire change avec la pratique de l'incinération.

#### **L'âge de fer (à partir de 1200 ans av J-C)**

Nous rentrons dans la protohistoire qui précède l'arrivée des premières civilisations.

La métallurgie du fer nécessite une température plus élevée que celle du bronze et donc la connaissance technique d'un four portant la température à 1500°C.

C'est dans cette période qu'existait à Céret, sur la rive gauche du Tech, sous la zone artisanale Ulrich une communauté villageoise dont la nécropole Vilanova comprenait 70 tombes avec de nombreuses urnes funéraires.

*Ainsi va le temps ..... ainsi évolue l'homme, être exceptionnel ....*

*Emerveillez-vous !*

*Bernard Nicolas*



## **COMMISSION ENERGIES RENOUVELABLES**

### *Des pistes de travail sur l'environnement*

Comme annoncé dans les colonnes de notre dernier Grain de Sel, nous mettons en place un atelier sur l'environnement.

Vaste sujet qui mérite une réflexion globale tout en tenant compte de différents principes de base :

*- S'assurer d'une cohésion d'action globale visant à établir une harmonie entre environnement et santé humaine.*

*- Réduire drastiquement l'émission et la dispersion dans les milieux (air, eau, sols et sédiments) des polluants connus pour leur caractère nocif pour la santé.*

L'environnement agit quotidiennement sur notre santé par le biais du milieu qui nous entoure. L'espérance de vie des urbains est plus longue que celle des ruraux, mais en même temps, l'urbanisation et la multiplication des substances, souvent d'origine chimique et disséminées dans le milieu, comportent des nouveaux risques.

L'environnement devient un enjeu de santé publique, d'où l'apparition d'un nouveau concept : la santé environnementale (plan National Santé).

Déjà, ces deux premiers chapitres cités dans le Grenelle de l'environnement, appellent à réfléchir sur les possibilités d'intervenir efficacement sur des méthodes de production générant des nuisances connues ou susceptibles de l'être.

En ce qui concerne les produits polluants, un grand nombre sont déjà répertoriés, (d'autres devraient l'être) nous sommes confrontés aux lobbies industriels et économiques qui se partagent entre autre dans la pétrochimie un gâteau qu'ils ne veulent pas abandonner. Nous ne sommes pas vraiment convaincus que les diverses commissions dudit Grenelle de l'environnement arrivent à les ramener à la raison.

Ce constat, en tant que Citoyens des quartiers doit nous conduire à réfléchir sur ces

sujets afin, non pas forcément trouver des solutions, encore que... mais plutôt poser des vraies questions pour que des solutions rapides et durables soient prises en compte par les divers échelons compétents.

Nous allons également nous pencher sur les problèmes de la prévention des risques et des déplacements de personnes.

Dans ce domaine, nombreux sont les sujets qui nous interrogent. Notamment pour ce qui est des E.R.P. (établissements recevant du public), les visites de sécurité doivent être rapportées sur un carnet de suivi, après un examen sommaire. Il est surprenant que ces lieux soient utilisés.

Ceci étant, les membres de la commission Environnement vont se rencontrer afin d'approfondir les thématiques et élaborer des réflexions que nous vous proposerons.



# ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

## Le billet de la Josée

*Il faut toujours que certains manifestent de la mauvaise humeur. Toujours des gens pour critiquer. Eh bien, moi, monsieur, je ne mange pas de ce pain-là. Je positive dans la vie. Je ne m'attache pas aux petits détails sans importance. Foin de la mesquinerie ambiante...*

*D'abord, les petits lapins et les champignons dans les vitrines, moi, j'aime. Je n'ai pas honte de le dire. Même les petits nains de jardin, j'aime. Et je le dis : ce n'est pas vrai que cela donne une idée mièvre de la ville. Ce n'est pas vrai non plus que même les enfants trouvent cela ringard. Ils aiment ça, les enfants, les petites choses qui ne mangent pas de pain. Il ne faudrait pas les prendre pour ce qu'ils ne sont pas.*

*Dans le style, « je rouspète toujours quoiqu'il arrive », figurez-vous qu'il y en aurait d'autres qui critiqueraient l'état de délabrement de la Salle de l'Union. On se demande bien pourquoi ! Qu'est-ce qu'elle a notre Salle de l'Union ? C'est chouette l'ambiance tamisée, un peu dans la pénombre, de la salle du bas. Et je trouve que le filet protecteur du plafond donne un aspect sécurisant. Ce n'est pas grave si on distingue à peine son voisin. De toute façon, lors des spectacles, on fait le noir. Et pourquoi se plaindre du compteur électrique qui disjoncte ? Du chauffage qui ne marche pas l'hiver mais qui fonctionne au maximum aux beaux jours ? Allez voir dans les pays*

*du nord de l'Europe. Demandez-leur si ce n'est pas eux qui ont inventé le sauna. Il y en a même qui paient pour ça : passer du très froid au très chaud.*

*Le pompon, ce sont ceux qui râlent après une circulation en ville soi-disant impossible. Ceux qui racontent qu'ils font trois fois le tour de la ville avant d'arriver à leur destination. Bon, d'accord, place de la République, c'est souvent occupé et lorsque l'on a réussi à slommer entre les barrières, on s'engage rue de la République et là on est obligé de tourner à droite parce que Véolia fait ses travaux. Et si on veut revenir parking des Tins, une fois devant la mairie, il faut redescendre car ce n'est plus possible de passer à cause des travaux du boulevard. Mais c'est un joli parcours qui fait bien visiter la ville. Il y en a même qui prennent les boulevards à contre-sens. Il faut reconnaître que cela donne une autre vision du centre.*

**Alors je vous le redis, POSITIVEZ...**

*C'est bientôt l'été, les moustiques du canal de surverse ne vont pas tarder à donner à Céret une atmosphère africaine, les odeurs de l'avenue du Vallespir vont redonner au Pont ce parfum qui n'appartient qu'à lui et nous pourrons partir en vacances pour éviter tout le tintouin.*

*Alors, elle n'est pas belle notre ville ?*



## XIPOTS

*- Ca y est, Jeppe, nous voilà en été.*

*- Eh oui, Manel, la chaleur et les vacanciers sont arrivés et, par les temps qui courent, pour garer ma titine en ville, je le trouve difficile.*

*- T'en fais pas, Jeppe, trois petits mois où on ne trouve pas une place, c'est pas le bout du monde et hors saison, le lundi, c'est facile de se garer à Céret. Tu sais, on ne peut pas demander à*

*nos élus de se décarcasser. Il faut se ménager dans la vie.*

*- Pour sûr, Manel. Remarque que la zone bleue a amené une bouffée d'oxygène...*

*- L'autre jour, Jeppe, je devais me rendre à la poste pour y retirer un colis assez lourd et j'ai été content de pouvoir me garer.*

*- Ah bon, Manel, et à la poste,*



*comment ça s'est passé ? Parce que la dernière fois que j'y suis allé, sur les trois guichets, le premier était en priorité pour les professionnels, le deuxième avait une priorité pour les personnes handicapées et le troisième, celui qui n'avait pas de priorité, eh bien il était fermé avec un panneau publicitaire.*

*- Justement, Jeppe, on a à faire à du personnel très serviable et compétent mais l'organisation étant ce qu'elle est, le jour où j'y suis allé il y avait un monde fou et, de temps en temps, des prioritaires venaient s'intercaler. Je ne te dis pas, les esprits commençaient à s'échauffer !*

*- C'est pour ça, Manel, qu'ils ont mis des enveloppes timbrées aux caisses de certains supermarchés. Comme ça, si la maison mère est débordée, tu peux faire un petit tour ailleurs pour te servir.*

*- Eh oui, Jeppe, le slogan c'est bien « Bouger avec la poste ». C'est comme quand tu postes une lettre de Céret pour Céret, elle part à ST Génis ou à Perpignan, des fois à Montpellier. Je crois qu'il va falloir se bouger pour défendre ce service avant qu'il ne disparaisse...*

*- Tu as vu, Manel, les riverains des rues Ornuphe Tarris et Jacques Souquet respirent. La rénovation est terminée... Entre quatre et cinq mois de travaux !*

*- Ne m'en parle pas, Jeppe. C'est un chantier qui a trainé en longueur et quelle inorganisation ! Nos élus n'ont pas l'air de s'inquiéter des préoccupations de la population.*

*- Il n'y a plus de places de stationnement mais pour les mamans qui vont à l'école avec des poussettes, au moins, le trottoir est aux normes.*

*- Je te l'accorde, Jeppe. Mais ces longueurs de grilles sur les caniveaux, nos anciens, quand ils ont fait l'écoulement du canal et du pluvial dans nos rues, en ont mis le moins possible.*

*- T'en fais pas, Manel, les feuilles des platanes, en automne, avec le vent, se chargeront de leur rappeler pourquoi. C'est comme l'absence de caniveau rue Ornuphe Tarris, côté habitations. Par fortes pluies nous aurons un deuxième canal de surverse. Quant aux bordures de fleurs, elles sont certainement très*



*jolies mais elles feront le bonheur de nos amis les chiens, errants ou accompagnés.*

*- Tu as vu la rambarde au Déodat de Séverac ? Elle est bien partie, comme sa voisine, pour être refaite ?*

*- Je m'en rappelle, Manel, la mairie est restée près d'un an avant de sécuriser le secteur et de la refaire. Ils ont dû perdre les moules. D'ailleurs j'en avais parlé dans le « Grain de Sel » du mois d'avril en 2007 et, quinze jours plus tard, les travaux commençaient.*

*- C'est comme ce projet, Jeppe, de piétonnisation du haut de la rue de ST Ferréol.*

*- Ecoute, Manel, j'en ai entendu parler. Je ne sais pas si c'est pour l'été ou pour tout le temps, mais sur ce tronçon de rue, à l'heure actuelle, c'est difficile pour les piétons vu l'encombrement des trottoirs.*

*- Je te l'accorde. Mais d'après les échos que j'en ai, les avis sont partagés, y compris au niveau du commerce. Tout de même, s'il faut faire une zone piétonne à Céret, c'est bien à l'intérieur des remparts, dans la vieille ville.*

*- Tu as raison, Manel, ça me paraît plus cohérent en plus, si on met les boulevards en sens unique comme c'est prévu.*

*- Ca y est, Jeppe, nos vespérales ont repris tous les mardis soirs. On se croirait à l'allée des Pins à Argelès. Il ne manque que la mer.*

*- C'est vrai qu'à leur création ces marchés n'avaient rien à voir avec ce qu'ils sont devenus. Et quand je*

*pense que c'est une association de Perpignan qui encaisse les emplacements de ce marché qui se tient sur un espace public de notre ville, chapeau! La municipalité doit avoir trop d'argent...*

*- Au fait, Jepe, tu as vu dans l'Indépendant du mardi 4 mai, dans le compte-rendu du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, le chef de cabinet du Préfet vient nous agiter le spectre de l'installation de caméras de vidéo-surveillance installés aux frais de l'état.*

*- Oui, Manel, je l'ai lu et j'ai vu que nos élus ont demandé réflexion. J'espère qu'ils vont garder toute leur lucidité et nous éviter de nous faire « épier » par tous ces appareils à « double tranchant ».*

*- Surtout, Jepe, que nous allons avoir deux gendarmeries en ville et qu'un engagement a été pris pour effectuer des patrouilles communes gendarmerie-police municipale. Il suffit de les faire au moment opportun. A Céret, on n'a pas de feux rouges, les places de parking sont gratuites et les caméras ne doivent servir qu'à tourner des films.*

*- En parlant de tourner des films, Manel, je vois souvent, quand je suis aux boules, les enfants des écoles remonter le boulevard Clémenceau. Je pensais qu'ils allaient au cinéma mais non, ils montent plus*

*haut et alors je me suis dit : ils vont découvrir le biotope.*

*- Tu veux parler, Jepe, du fameux biotope que notre professeur de biologie a voulu créer sur le canal de surverse, Il faut dire que ça nous a couté cher à la création et que l'entretien n'est pas donné non plus... Le maire a même pris un arrêté municipal interdisant la baignade dans ce filet d'eau. « Le ridicule ne tue pas ».*

*- Eh bien, Manel, je les ai suivis ces enfants et ils allaient à la médiathèque. C'est tout de même plus intéressant.*

*- Jepe, pour finir, saluons la construction de l'abri bus au rond-point du toréador.*

*- D'accord, Manel, mais il avait été demandé par deux délégués de l'association, dans le cadre des cahiers de doléances, de déplacer aussi l'arrêt du bus pour qu'il ne cache plus la visibilité avenue M. Sageloly. L'idée avait été trouvée intéressante et facile à réaliser. Alors pourquoi faire l'abri bus devant ce même arrêt qui pose problème ?*

*- Il faut croire, Jepe, que les élus qui avaient écouté les doléances ce jour-là ont du mal à se faire entendre....*

*Comme quoi, le dialogue de sourds n'est pas terminé.*



La troisième édition de la  
**FÊTE DU LIVRE ET DES EDITEURS**,  
préparée par notre association, aura lieu sur les  
boulevards le **dimanche 5 septembre 2010**.

Outre la présence des éditeurs et de leurs auteurs,  
quelques animations sont proposées :

- des ateliers contes théâtralisés,
- une table ronde avec les auteurs, thème : Histoire et imaginaire, animée par Georges Gianadda,
- une vente aux enchères de livres d'occasion à la fin de la journée (au profit de notre association).

***Nous vous attendons nombreux.***



Je souhaite adhérer à l'association « Citoyens dans les Quartiers de Céret » et recevoir les 4 numéros annuels du « Grain de sel ».

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date : .....

Signature :

Je joins un chèque de 8 € pour une personne seule,  
de 10 € pour un couple.

Adresser à : « Citoyens dans les Quartiers de Céret »,  
18, rue de la République, 66400 Céret.

Téléphone : 04 68 87 20 26

# Juillet à Céret

Ça va bouger !



**Quand nos élus prennent des risques ?**



**C'est quoi l'amour du "Toro" !**

Ce journal n'est lié à aucun parti, aucun syndicat, aucune institution.  
Il n'est pas coté en bourse... Il n'est fâché avec personne ou presque...

Directeur de la publication : Robert Jeanpierre

Imprimerie du Néoulous - Céret